



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E117250

VALABLE JUSQU'AU 03/08/2024

ÉDITÉ LE 11/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/1999

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 422 383 240 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 111214316

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 111214316

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/06/2023

Raison sociale : TRADI'CHAUFF

1 RUE SAINT MEDARD  
51170 ROMIGNY

Téléphone : 03 26 61 80 30

Portable :

Site Internet :

E-mail : tradi-chauff@orange.fr

Responsabilité légale :

TORDEUX JEAN LUC CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 04/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 07/10/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 07/10/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS  
9 RUE ROLAND COFFIGNOT  
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.